COMITE DE SUIVI AGENDA 21

REUNION DU 14 SEPTEMBRE 2017

<u>Etaient présents</u>: M. LE MAIRE - MR LE HEBEL - M. TALVAS - P. AUDOIN - F. TALDIR (ADEC) - D. LE TALLEC (riverain de Kérourio) - P. COLLET - P. HOREL - M. LE BOUEDEC - H. JAGU-LANCIEN

<u>Etaient absents excusés</u> : C. ALLAIN – F. LE GOUYER – E. BOURIC – M. CAP (Association de Kerpont)

- Rappel : Agenda 21 approuvé par le conseil municipal en mars 2015
- Agenda 21 composé de 21 fiches-actions (à insérer sur le site Internet)
- Comité de pilotage ayant été transformé en comité de suivi ; prévoir une autre réunion du comité de suivi
- Actions partagées entre la Commune et Lorient Agglomération
- Comité de suivi exprimant le souhait de mettre en avant les actions menées (plus de communication) ; sensibiliser la population ; mise en place d'outils d'évaluation ?

Liste des actions menées par la Commune :

- Acquisition d'un véhicule électrique pour le service jeunesse, servant également pour le transport des repas de l'école maternelle à l'ALSH
- Bornegde recharge électrique (parking du presbytère)
- Aménagement d'une voie verte à La Montagne du Salut
- Aménagement des espaces verts du quartier du Lenn Sec'h (55% d'espaces urbanisés au total ; 45% d'espaces naturels), avec extension de la liaison douce
- Eclairage public avec des luminaires LED (Kério, Lenn Sec'h, place Le Léannec, voie verte de Kérantro) ou luminaire basse consommation (avec réduction de l'éclairage la nuit)
- Eclairage LED des tennis couverts, avec extinction automatique

- Accessibilité des bâtiments entreprise (piscine et mairie restant à effectuer)
- Projets de construction de logements sociaux avec BSH (21 sur la phase A ; 2 fois 10 sur la phase B1 ; 12 à Kergoff)
- Projet éco-citoyen avec les écoles
- Développement des produits bio et locaux au restaurant scolaire : ferme du Cosquer, Ty producteurs pour le porc (Kervignac), la ferme du Blavet pour les produits laitiers bio (Inzinzac-Lochrist) ; exigence demandée auprès des grossistes de nous fournir des produits du bassin de Lorient, puis de Bretagne avant ceux du niveau national

En attente de prise de contact : CAT Armor Argoat, la ferme de Keryvon pour la volaille (Languidic), GAEC Les Oiseaux (Caudan).

- Lutte contre le gaspillage alimentaire au restaurant scolaire mesurée par le nombre de bacs de déchets collectés :
 - o poubelle bleue : 1 toutes les 3 semaines (au lieu de 4 par semaine)
 - o poubelle jaune : 5 conteneurs toutes les semaines (au lieu de 3)
 - o poubelle verte : 3 conteneurs collectés toutes les semaines (aucune précédemment)
- Adaptation des portions en fonctions des élèves passant au self afin d'éviter la perte alimentaire
- Mise en place de cuisson en cours de service afin de limiter la surproduction
- 4^{ème} Fleur obtenue en 2016
- Plantations d'arbres fruitiers à Restendrezen : verger bio avec 20 poiriers,
 20 pommiers, 20 pruniers + plants greffés par Tarzh an Deiz (variétés locales de pommes)
- Fongicides : exclusivement sur les terrains de football, au maximum une fois par an ; pas de produits phytosanitaires utilisés dans le cimetière ; désherbage mécanique sur l'espace public
- Conférence organisée à Caudan le 17/3/2017 par le syndicat du Scorff sur le thème des jardins et des communes sans pesticide
- Définition d'un niveau de performance énergétique de la future mairie, avec le concours de Lorient Agglomération
- Protection des berges du ruisseau du Plessis, avec le concours du syndicat du Blavet; réflexion à mener sur le devenir du plan d'eau de Kergoff, avec le syndicat

- Salle des fêtes J. Le Ravallec et salle des sports : utilisation de la technique de micro-fibre d'entretien (moins de consommation d'eau et de détergents) à la salle des fêtes et utilisation de la méthode du gommage à la salle des sports (utilisation d'un disque et eau, sans produit d'entretien)
- Médiathèque : conférence sur le projet d'éoliennes au large de l'île de Groix
- Jardins partagés
- Opération « 1 toit, 2 générations »
- Projet de nouvelle déchetterie (2018)

Pour copie conforme,

Le Maire,

Gérard FALQUERHO

